

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

DOSSIER

CAMEROUN ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2011

Un pays martyr

Depuis que la diplomatie française a été prise en flagrant délit de soutien à dictature en Tunisie, le discours officiel a certes changé, mais en Afrique, les autocrates du pré carré, soutenus depuis des décennies, sont toujours là. Leur doyen, le Camerounais Paul Biya, est en place depuis vingt-neuf ans et brigue un nouveau mandat lors d'une élection à un tour, le 9 octobre.

Lire page 6 à 11

Le volet français du scandale de la BEAC

Nouvel exemple de l'étanchéité entre affaires judiciaires françaises et affaires africaines, le volet français du scandale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale semble au point mort. Les documents publiés par la BEAC et les câbles américains laissent pourtant deviner une nouvelle affaire Elf.

Lire page 5



Secret de polichinelle

Dans une interview fracassante au *Journal du Dimanche*, Robert Bourgi révèle que des présidents d'États africains ont remis des mallettes de billets à des hommes politiques français. Dans le flot de commentaires suscités par ces révélations, revient comme une antienne le qualificatif de « secret de Polichinelle » : mais voyons tout le monde le sait ! Qui est exactement ce « tout le monde » ?

Suite page 3

Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE
Francs CFA, réunion au sommet à Paris

- La fin de la politique de stabilité ?
- Licorne dans le champs de l'enquête de la CPI ? - Obiang debouté --

→ P. 1 & 3 EDITO SECRET DE POLICHINELLE

→ P. 4 WIKILEAKS Les coupes franches
du monde

Début septembre 2011, Wikileaks publiait l'intégralité des 250 000 télégrammes diplomatiques américains en sa possession. Les cinq grands journaux partenaires avaient alors réagi en dénonçant cette publication, jugeant qu'elle mettait en danger la vie de sources citées dans ces câbles. Pas si sûr !

→ P. 5 Le volet français du scandale de la BEAC

Le volet français du scandale de la BEAC semble au point mort. Les documents publiés par la BEAC et les câbles américains laissent pourtant deviner une nouvelle affaire... grosse comme Elf ?

→ P. 6 à 11 CAMEROUN Dossier élections
présidentielle 2011 du 9 octobre

- Un pays martyr
- La guerre d'indépendance : une histoire toujours taboue
- Biya, un président inamovible

- Achille Mbembe : "aucune alternance possible au Cameroun".

- Le Cameroun des entreprises françaises

→ P. 12 Rwanda, boulet moral pour Juppé
A LIRE SUR SURVIE.ORG

- Pétrole et migrations, enjeux franco-italiens après Kadhafi

- Le collectif pour l'audit des créances françaises et européenne de la Tunisie

Franc CFA : réunion au sommet... à Paris

La FrancAfrique, ça n'est pas que des mallettes. Ce sont aussi des mécanismes institutionnels de domination : le 19 septembre, les ministres des Finances des quinze pays de la zone franc et des gouverneurs des banques centrales de la zone, étaient réunis à Bercy sous le haut patronnage de deux ministres français, François Baroin et Henri de Raincourt. Alors que les peuples d'Europe réalisent leur manque de souveraineté monétaire depuis la création d'une Banque centrale européenne indépendante du pouvoir politique, l'ingérence française dans l'administration du franc CFA semble toujours loin d'être remise en cause. Le communiqué lénifiant qui a suivi cette réunion que « les ministres et les gouverneurs ont exprimé leur confiance dans les mesures prises pour garantir la stabilité financière et la croissance dans la zone euro » et que « les participants se sont félicités de l'avancement des travaux du G20 sous la présidence française ». On imagine en effet sans peine tous ces ministres, s'autorisant courageusement à appuyer la politique de Nicolas Sarkozy vis à vis des partenaires européens ou de ce club fermé qu'est le G20, en présence de deux ministres français eux-mêmes le doigt sur la couture du pantalon.

Après la fin de la FrancAfrique, la fin de la doctrine de la stabilité ?

Lors de la dix-neuvième conférence des ambassadeurs de France, début septembre à Paris, le président Sarkozy s'est fendu d'une nouvelle promesse progressiste. Après avoir promis, lors de la campagne présidentielle la fin de la FrancAfrique et de ses « réseaux d'un autre temps » – avec les résultats qu'on connaît – c'est la fin de la doctrine de la stabilité à laquelle le président Français s'attaque.

« Ce qui est nouveau, après des décennies pendant lesquelles la stabilité des régimes en place primait, à l'Est comme au Sud de l'Europe, c'est la volonté de la France d'accompagner avec détermination le mouvement des peuples vers la démocratie. Pendant des années, notre diplomatie – et j'en prends ma part – a été organisée autour du mot « stabilité ». Et autour du mot « stabilité », la France a eu des rapports avec des régimes qui n'étaient pas des exemples de démocratie. Le réveil

des peuples arabes, leur aspiration à la liberté permet de s'appuyer sur cette aspiration pour couper définitivement avec cette stabilité qui nous mettait en permanence en contradiction entre les valeurs que nous devons défendre et la réalité que nous devons assumer. Aujourd'hui, il y a une opportunité de faire concilier la réalité et les valeurs. »

De manière plus explicite, la stabilité a une fâcheuse tendance à impliquer la longévité des différents régimes dictatoriaux, comme par exemple au Togo, au Gabon, au Tchad ou au Cameroun.

Encore très récemment, c'était effectivement l'argument avancé pour justifier la coopération militaire et policière avec des régimes non démocratiques (cf. La coopération militaire française change de nom, pas de logique, Victor Sègre in *Billets d'Afrique* 181, juin 2009).

L'élection présidentielle camerounaise du 9 octobre permettra de mesurer la réalité de ce nouvel engagement présidentiel. Comment réagiront les autorités françaises en cas de réélection de Paul Biya, stable depuis 29 ans ?...



Licorne dans le champ de l'enquête de la CPI ?

Par un communiqué du 3 octobre, la Cour pénale annonçait le lancement d'une enquête en Côte d'Ivoire. Mais alors que le procureur avait limité sa demande aux seuls événements suivant les élections de novembre 2010, la chambre préliminaire va plus loin, en lui demandant d'enquêter sur l'ensemble des crimes qui auraient pu être commis depuis 2002.

Les dépêches d'agence annonçant la nouvelle ne semblent pas l'avoir remarqué, en titrant un peu vite « La CPI va enquêter sur les violences post-électorales en Côte d'Ivoire » mais c'est bien sur l'ensemble de la crise ivoirienne que portera donc

l'enquête. Et cette crise trouve ses racines bien avant les élections de 2010...

Petite question : des militaires français pourraient-ils alors être incriminés pour avoir ouvert le feu sur la foule rassemblée devant l'hôtel Ivoire en 2004 ? Si la France a invoqué le fameux article 124 pour protéger ses ressortissants de toute poursuite pendant sept ans après la ratification du traité de Rome – reconnaissant ainsi la Cour pénale internationale – cet article n'offre une impunité que pour les crimes de guerre... Or en 2004, la France était-elle en guerre en Côte d'Ivoire ? Tout est une question de qualification, puisque les crimes contre l'humanité ne sont pas couverts par cette impunité.

Au-delà des faits et de leur qualification, il faudra aussi que le procureur fasse preuve d'impartialité et que sa curiosité s'étende à l'ensemble des protagonistes...

Obiang débouté, l'affaire des biens mal acquis renforcée

Le 30 novembre, la justice déboutait le président équato-guinéen de sa plainte en diffamation contre le CCFD-Terre Solidaire et les auteurs du rapport sur les biens mal acquis (BMA). Teodoro Obiang se plaignait tout particulièrement des passages du rapport indiquant qu'il avait « installé un véritable régime autoritaire », que son clan avait amassé une fortune « estimée entre 500 et 700 millions de dollars » qui « proviendrait du détournement de la rente pétrolière ».

Les avocats du président Obiang déploraient à la sortie du procès le climat actuel en France, « défavorable aux chefs d'états africains ». Il faut dire que dans les jours précédents ce jugement, un luxueux hôtel particulier, avenue Foch, soupçonné d'appartenir à Obiang, avait été perquisitionné par les juges en charge de l'instruction de l'affaire des BMA. Quelques jours plus tard, une saisie spectaculaire de voitures de luxe lui appartenant avait aussi eu lieu.

Pour le tribunal, les précautions dans les formulations, la richesse des témoignages et des références du rapport incriminé ont démontré la bonne foi des rédacteurs du rapport. Par ailleurs, fait rare, le tribunal condamne le président équato-guinéen à verser 2500 euros à chacun des quatre prévenus, pour l'aspect abusif de la plainte. « C'est à bon droit que dans les circonstances de l'espèce, les prévenus relaxés invoquent l'abus de constitution de partie civile qui se trouve caractérisée, compte tenu de la présentation qui a été

Secret de polichinelle

faite dans ce rapport des plaintes déposée en France et en Espagne à propos des biens dits « mal acquis », dont il était légitime de rendre compte au regard des exigences de l'information du public sur des questions d'intérêt général supérieur, s'y mêlerait-il une part de subjectivité ou d'esprit militant, laquelle mérite en démocratie d'être admise et préservée ». Espérons toutefois, si Teodoro Obiang payait cette somme, qu'elle ne serait pas prélevée aux dépens du peuple de Guinée Équatoriale. Rien n'est moins sûr...

En attendant, l'affaire des biens mal acquis connaît un développement plus proche des milieux politiques français avec l'audition le 6 octobre de Robert Bourgi dans l'affaire des biens mal acquis. peut-être une surprise pour le bavard avocat, qui croyait pouvoir se limiter à de pittoresques révélations sur des faits anciens donc prescrits ?

Billets d'Afrique

On a beaucoup parlé ces dernières semaines d'une des pratiques les plus vulgaires de la Françafrique : le financement occulte de la vie politique française.

Ah, ces fameuses mallettes bourrées de billets ! Laurent Joffrin faisait la moue sur France Info imaginant mal les hommes politiques faire des petits tas de billets à l'Élysée. Trop grossier peut-être ? Pour le directeur de la publication du *Nouvel Obs*, la question relève plus de la forme que du fond. Qu'importe finalement que la valse des mallettes soit un secret de polichinelle (lire ci-contre), qu'elle révèle une corruption au plus haut sommet de l'État et le pire, qu'elle dure, au vu et au su de n'importe quel citoyen faisant un peu de recherche.



Mais pourquoi donc l'association Survie a décidé de choisir *Billets d'Afrique* comme titre de sa publication mensuelle ? La têtière ci-dessus est illustrée d'un de ces porteurs de valises à billets. Elle date du 1^{er} numéro en...1993.

Nous écrire

Un commentaire ? Une réaction ? Une suggestion ? Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : bda@survie.org

Suite de la page 1

Certainement pas le peuple français, qui en est encore à attendre que son quotidien « de référence » ou son journal télévisé lui fasse partager ce « secret ». Reconnaisant par ces mots que ce secret n'en était pas un pour eux, les journalistes et autres experts médiatiques, avouent qu'ils sont les polichinelles en question, marionnettes dont la mission véritable est de maintenir les secrets du pouvoir à l'abri des yeux de l'opinion¹.

On me rétorquera que savoir ne suffit pas, qu'il faut des preuves pour formuler de pareilles assertions, et que d'ailleurs les politiques nommément désignés par Bourgi ont annoncé qu'ils porteraient plainte contre lui pour diffamation. Bien sûr ! Mais n'est-ce pas précisément le rôle d'un journaliste digne de ce nom, quand il a connaissance de pareils bruits, que d'enquêter, d'interroger le pouvoir, de traquer la vérité ? C'est ce que fait le journaliste Benoît Collombat enquêtant sur les affaires de Bolloré au Cameroun, relevant, à ses risques et périls, l'honneur d'une profession où la journaliste russe Anna Politkovskaïa ne voyait plus qu'une « troupe de cirque chargée de distraire l'opinion ».

Quand donc ces polichinelles de l'info-spectacle ont-ils été capables de consacrer aux scandales de la Françafrique le traitement qu'ils méritent ? L'affaire Bourgi, comme le livre de Péan, *La République des mallettes*, sont peut-être l'effet d'un règlement de comptes entre initiés ; mais ce

qu'ils mettent au jour, ce sont la corruption de l'État français et la cause de l'agonie des peuples africains, dont ces polichinelles se font les complices par leur œuvre de désinformation. Car sur cette affaire, ils vous asséneront ce qu'ils vous ont toujours affirmé, qu'il s'agit là des derniers soubresauts d'un système mafieux déclaré mort il y a plus de quinze ans, après n'avoir jamais existé. Gageons en effet que l'affaire Bourgi fera long feu, comme bien d'autres avant elles. Elle ne permettra pas de lever le tabou suprême, celui qui protège les arcanes de la politique africaine de la France. Nous retomberons, nous sommes déjà retombés, dans l'infotainment, l'info-spectacle téléguidée et périmée, témoin le dernier titre, présenté comme « bombe » : *La France a fourni un 4x4 à Kadhafi en 2008* (*Médiapart*, 19 septembre.) Mais qui dira comment, à quel prix, par quels intermédiaires, la France a vendu des hélicoptères anti-émeutes à la dictature trentenaire du Cameroun (*Billets d'Afrique* n° 170, mai 2008) ? Ceux-ci sont utilisés pour maintenir la population dans la terreur et garantir la réélection frauduleuse du potentat, le 9 octobre prochain, dans le silence des médias. Qui demandera à Michel Rocard combien il reçoit pour poursuivre de ses assiduités Paul Biya, qui peut compter aussi sur l'amitié de Juppé et de Toubon ? Rocard soutient qu'il s'affaire au Cameroun pour éviter la guerre civile. Ce n'est que grâce à l'ignorance totale où nos polichinelles maintiennent l'opinion que ce mensonge peut être impunément proféré.

Au contraire les régimes protégés par la France en Afrique sont fondés sur les haines ethniques², attisées comme instruments de division du peuple. Mille faits en témoignent, le cas le plus tragique étant celui du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda, le plus récent celui de la Côte d'Ivoire, où se poursuit sans bruit l'épuration ethnique. Le maître mot de ce que les Français connaissent de l'Afrique ce n'est pas secret de polichinelle, c'est : motus et bouche cousue.

Odile Tobner

1 - Un exemple récent : le quotidien de référence *Le Monde* a censuré les câbles de l'ambassade américaine au Cameroun faisant état de possibles détournements de fonds de la Banque des États d'Afrique Centrale au profit d'hommes politiques français. Pour avoir connaissance de ces informations, le lecteur français n'avait qu'à lire le quotidien espagnol *El País*.

2 - Cf Wikileaks Cameroun : Confidences du ministre de la justice Ahmadou Ali à l'ambassade des USA sur les groupes à qui le pouvoir doit revenir.

Les coupes franches du Monde

Début septembre 2011, Wikileaks publiait l'intégralité des 250 000 télégrammes diplomatiques américains en sa possession. Les cinq grands journaux partenaires avaient alors vivement réagi jugeant qu'elle mettait en danger la vie de sources citées dans ces câbles.

L'accord de Wikileaks avait, en effet, pour objet principal, de censurer les passages permettant d'identifier ces personnes. Le texte intégral des câbles étant aujourd'hui disponible, on se rend compte que *Le Monde*, contrairement à ses homologues, est allé bien au-delà de cette précaution en coupant des pans entiers traitant de la diplomatie française en Afrique. C'est le cas, par exemple, d'un télégramme du 7 avril 2009 (09PARIS504) relatant une discussion de Bruno Joubert, alors conseiller diplomatique de Sarkozy, sur le sujet de la tournée africaine que le président français venait d'effectuer. La totalité du paragraphe concernant la coopération entre le Rwanda et la république du Congo a été supprimée par *Le Monde*. Nul nom ou source à protéger : la France y « *salue la coopération militaire grandissante entre les deux pays* », proposant d'initier un volet économique « *par l'investissement [...] dans des projets de développement* »... Un peu plus sensible pour la diplomatie française, le fameux « *partage des ressources* » de la RDC avec le Rwanda qu'avait évoqué Sarkozy plus tôt dans l'année : « *Joubert a évoqué les réactions très sceptiques quand il est apparu que les Français voulaient favoriser une sorte d'exploitation commune des richesses de l'est de la RDC, et il a regretté que cela ait suggéré une atteinte à la souveraineté. La France ne prévoyait aucune interférence de ce genre mais souhaitait faire travailler les deux côtés pour leur intérêt mutuel* »... Une bonne volonté toute diplomatique que Joubert propose de traduire plus concrètement par la création d'une « *zone franche le long de la frontière* », ce qui ressemble fort à une manière d'officialiser la sortie sauvage et le pillage des minerais de cette région instable, où les services de douanes sont déjà « *contre-performants* » selon l'euphémisme de la direction générale des douanes de la RDC en 2010. On sait que l'idée de Sarkozy avait provoqué un tollé légitime en RDC et ailleurs – le contraire eût été étonnant ! – alors que le rapprochement franco-rwandais était

secrètement en cours. Dans ce contexte, on peut regretter la coupe du Monde alors que le *deal business* du couple franco-rwandais est susceptible de se faire sur le dos de la justice et de la vérité historique quant aux responsabilités françaises dans le génocide des Tutsi d'une part et de l'implication de l'armée rwandaise en RDC dans des massacres de grande ampleur d'autre part.

La Mauritanie maltraitée

Le Monde y a également expurgé la référence à un autre câble relatant séparément la partie de la conversation avec Joubert portant sur la Mauritanie et Madagascar.

Ainsi, le journal publie un câble du 18 juin 2009 intitulé Mauritanie : la France voit Abdallahi comme un obstacle (09PARIS815) en l'amputant de la moitié de son contenu. A l'époque, la France et les États-Unis participent tous deux au groupe de médiation à Dakar, après le putsch du général Aziz qui a renversé le président élu Abdallahi. La France, qui dans un premier temps avait condamné le putsch, œuvrera activement à la légitimation des putschistes, jusqu'à cautionner l'élection frauduleuse du général Aziz.

Le passage supprimé par *Le Monde* détaille l'insistance avec laquelle Romain Serman, conseiller Afrique de l'Élysée, tente d'influencer les Américains pour qu'ils acceptent d'écarter Abdallahi du processus de négociation. Il présente le président renversé comme « *intransigent* », manœuvrant pour détourner les négociations à son avantage et son comportement pourrait même « *laisser une faille dans la structure de sécurité* ». A l'inverse, pour Serman, le général putschiste serait attaché à la sécurité, et aurait « *fait d'importants compromis qui pourraient permettre d'avancer* ». Serman annonce clairement : si Abdallahi « *reste intransigent, la communauté internationale doit se préparer à le dire et à rechercher l'application de l'accord de Dakar avec ou sans la participation ou l'accord d'Abdallahi* ».

Plus loin, Serman brandit la menace du terrorisme islamiste dans le Sahel qui est « *virtuellement à nos portes* », appuyant sur la corde sensible des Américains. Ces derniers opposent pourtant d'autres raisons au blocage des négociations et ne semblent pas vraiment convaincus du plaidoyer putschistes de Serman. Deux semaines après ce télégramme, un citoyen américain sera assassiné dans la capitale mauritanienne. L'acte est revendiqué par AQMI et même si le coupable qui sera arrêté n'en a pas le profil, cet attentat marquera un revirement de la diplomatie américaine, qui cessera de dénoncer le putsch.

Là encore, la censure du *Monde* ne se justifie par la protection d'aucune vie humaine. En revanche, elle a pour conséquence d'occulter le vrai visage de la politique française dans la région : celle qui consiste à évincer un président élu au profit d'une junte putschiste.

Madagascar découpé

Un télégramme du 23 septembre 2009, portant sur un autre putsch, celui de Madagascar, titré « *Les Français soutiennent un consensus politique menant aux élections* » (09PARIS848), a lui aussi été largement amputé par *Le Monde*. Il a été presque totalement vidé de son contenu. Dommage, car on y apprendait qu'un des conseillers Afrique de Sarkozy, Rémy Maréchaux, avait « *confié* » aux diplomates américains que le président déchu, Marc Ravalomanana, tentait de recruter des mercenaires y compris en France. Réalité ou tentative de discréditer un Ravalomanana, « *obsédé par son retour au pouvoir* » ? Dans un autre passage, Maréchaux indique que les suppositions selon lesquelles la France était anti-Ravalomanana sont très exagérées. Selon lui, elle y trouvait son compte citant l'aide malgache sur le dossier de Mayotte-Comores. Interrogé par ses interlocuteurs américains sur la possible livraison à la junte d'un avion militaire par la France, Maréchaux répond ne pas avoir connaissance d'un tel projet, le cas échéant de n'y être pas favorable mais promettant d'enquêter sur le sujet !

Il est intéressant, cependant, de noter que pour ce câble comme pour celui concernant la Mauritanie, *Le Monde* avait conservé les passages relatant l'implication de l'avocat Robert Bourgi dans ces deux pays. Bien avant ses « *révélations* » sur les mallettes à destination des politiciens français, cet intermédiaire décrit comme « *en perte d'influence* », motivé « *uniquement par ses propres intérêts* » et au sujet duquel les diplomates américains interrogeaient fréquemment leurs homologues français ne semblait pas constituer un sujet suffisamment sensible pour être censuré.

Les coupes effectuées par *Le Monde* dans le cadre de la collaboration avec Wikileaks posent question. Les autres journaux partenaires ont visiblement limité leur censure à des noms ou à de courts passages, protégeant effectivement des identités. Pour le journal français, les motivations semblent bien différentes. Une personne de Wikileaks a bien confirmé l'attribution de ces coupes au « *quotidien de référence* », mais nos sollicitations auprès du journal pour en connaître les justifications n'ont pas encore abouti.

Mathieu Lopès

Le volet français du scandale de la BEAC

Nouvel exemple de l'étanchéité entre affaires judiciaires françaises et affaires africaines, le volet français du scandale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale semble au point mort. Les documents publiés par la BEAC et les câbles américains laissent pourtant deviner une nouvelle affaire... grosse comme Elf ?

Revenons d'abord sur la partie émergée du scandale de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC). A la mi-septembre 2009, *Jeune Afrique* publiait un article intitulé « *Exclusif : hold-up à la BEAC* ». On y apprenait, d'une part que le gouverneur de la banque avait placé, sans se soucier des règles, 500 millions d'euros à la Société générale de Paris, d'autre part que des détournements d'argent avaient lieu depuis longtemps au bureau parisien de la BEAC. Le câble diplomatique américain 09YAOUNDE147 du 13/02/2009 rapporte les confidences d'un vice-gouverneur de la BEAC : les conditions du placement DATI « *sentaient la sale affaire* », « *il est certain que [le gouverneur] a manigancé cet arrangement pendant les rencontres en marge du sommet de printemps de la Banque mondiale à Washington* ». Pour la *Lettre du Continent* (03/02/2009), le gouverneur « *ne serait pas à l'origine de ce placement [...] L'ordre serait venu de plus haut...* ». Après la découverte du placement frauduleux, son retrait anticipé, fin 2008, coûtera 25 millions d'euros à la banque centrale.

Bongo, parrain de la BEAC

Au sujet des détournements d'argent récurrents au bureau parisien de la BEAC, *Jeune Afrique* révélait qu'ils se sont montés à près de 30 millions d'euros sur la période 2004-2008 et désignait un responsable : « *Les secrets d'État n'ont qu'un temps, et celui-là n'aura pas résisté longtemps à la disparition du « parrain » de la BEAC, qui faisait régner sur l'institution une omerta digne d'un clan sicilien : Omar Bongo Ondimba* ». Mais le même câble 09YAOUNDE608 pointait dans une direction supplémentaire : « *Interrogé sur ce que les officiels faisaient avec les fonds volés [sic], l'officiel de la BEAC*

répondit, "parfois ils le gardaient pour eux-mêmes, parfois ils les envoyaient aux partis politiques français" [...] des deux côtés, mais surtout la droite, spécialement Chirac et y compris Sarkozy » [...] « *Bongo était le président favori des Français en Afrique* » [...] « *C'est la Françafrique classique* ». [...] « *La Banque de France continue d'exercer une influence énorme* ». Visiblement, on a voulu charger le ceruciel Bongo d'un fardeau bien lourd. Bien postérieure à l'article de *Jeune Afrique*, la publication le 28 décembre 2010 par *El País* de ce télégramme aurait pu lancer le volet français du scandale de la BEAC. Mais *Le Monde*, partenaire de Wikileaks au même titre qu'*El País*, a délibérément choisi de ne pas traiter ce câble, se retranchant derrière ce commentaire en fin de câble : « *Le poste est incapable d'évaluer la véracité des allégations selon lesquelles des politiques français ont bénéficié des pertes de la BEAC* ». Mais en omettant la fin du commentaire : « *Mais c'est le type d'affirmations – que la France encourage et fait sa proie des dirigeants corrompus dans la région – qui gagnera en crédibilité dans l'opinion si, comme l'officiel de la BEAC l'a prédit, l'histoire se répand dans la presse* ». Mais ce qui pourrait s'apparenter à une nouvelle affaire Elf pour la classe politique française n'a pas éclaté. Pour cela, il faut ausculter les comptes de la BEAC. Ceux dont la BEAC dispose auprès des banques commerciales (Société générale et BNP Paribas) ont été audités en 2009, révélant 25 millions d'euros de détournements avérés entre 2004 et 2008. Mais, selon la BEAC elle-même, les détournements remontent au moins au début des années 2000 et avaient été constatés par des rapports internes dès 2001. Suite à cette audit, il y a eu des arrestations à Libreville, des têtes sont tombées au sein du bureau parisien et du siège de la BEAC à Yaoundé. La BEAC a déposé deux plaintes contre X auprès du TGI de Paris, relevant à la fois du pénal et du civil, « *pour vols, escroqueries, faux et usage de faux* » concernant les comptes auprès de la Société générale et de BNP Paribas. Le rapport du 24 octobre 2009 du comité d'audit de la BEAC note qu'« *il existe de forts soupçons de complicité interne [dans ces deux banques], d'une part en raison de la réaction de la Société générale qui a fermé unilatéralement*

le compte du Bureau extérieur fin 2007, et des retraits d'espèces importants et fréquents qui auraient dû attirer l'attention des chargés de clientèle ». Selon ce même rapport, parmi les principaux bénéficiaires des détournements figure la franco-congolaise Marie-France Robert, secrétaire du gouverneur délégué au bureau parisien. Mais le rapport note que « *Mme Robert est installée au Maroc depuis début 2009 et semble pour l'instant hors d'atteinte* ». »

Des Français dans la combine

Les implications françaises sont confirmées par un autre câble diplomatique américain (09PARIS1610, du 02/12/2009) relatant cette fois-ci la confession de Stéphane Gruenberg (toujours) sous-directeur Afrique centrale au Quai d'Orsay et qui « *prédit qu'on débouchera finalement sur des inculpations (comprenant sans doute des citoyens français)* ».

Mais le point le plus obscur de cette affaire est de savoir ce qu'il est advenu du dix-neuvième point du plan d'action structurel adopté par la BEAC en décembre 2009 sous la pression du FMI qui avait, pour un temps, suspendu ses programmes avec les états membres de la BEAC. Ce point 19 demande la création d'un audit spécifique sur le « *rapprochement du compte bancaire du Bureau extérieur et du Compte d'opérations de la BEAC auprès du Trésor français conformément aux recommandations du Comité d'Audit du 18-23 mai 2009 (Article 5.11)* » et l'« *analyse du compte de la BEAC ouvert dans les livres de la Banque de France, conformément aux recommandations du Comité d'audit du 19-24 octobre 2009 (Article 3.7.2)* ». Cet audit n'a, à notre connaissance, jamais eu lieu. Si l'on en croit les documents sur le site de la BEAC, il s'est fondu – jusqu'à disparaître totalement ! – avec l'audit comptable du siège de la BEAC (point 2 du plan d'action structurel).

Pour donner une idée des sommes en jeu sur ces comptes, fin 2008, 11 milliards d'euros, c'est-à-dire 92% des actifs de la BEAC se trouvaient sur les compte d'opérations et compte spécial de nivellement au Trésor public français. Sur l'exercice 2008, les intérêts produits par ces deux comptes se sont élevés à 76 millions d'euros.

Rafik Houra

CAMEROUN ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2011

Cameroun, pays martyr

Depuis que la diplomatie française a été prise en flagrant délit de soutien à dictature en Tunisie, le discours officiel a certes changé, mais en Afrique, les autocrates du pré carré, soutenus depuis des décennies, sont toujours là. Leur doyen, le Camerounais Paul Biya, est en place depuis vingt-neuf ans et brigue un nouveau mandat lors d'une élection à un tour, le 9 octobre.

Il paraît qu'il y a une élection présidentielle au Cameroun le 9 octobre prochain. Il paraît qu'il y a une vingtaine de candidats qui s'y présentent. Il est difficile de le croire quand on arpente les rues de Yaoundé ce 26 septembre. Sur tous les panneaux, dans tous les quartiers, s'étale la même et unique image, celle de Biya. Tous les journaux, du quotidien gouvernemental aux titres de la presse privée, sans compter les feuilles apparues pour l'occasion et les magazines en couleur et papier glacé qui ont poussé comme des champignons, tous offrent la même publicité pour Biya, qui a même envahi les *cityphones* de Camtel. On imagine les milliards de francs CFA qui ont été engloutis dans cette exhibition mégalomane inondant le Cameroun du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Les ministères sont vides. Leurs occupants ont été priés d'aller faire campagne dans leurs villages respectifs. Selon le nombre de voix qu'il y aura chez eux pour Biya, ils seront reconduits ou chassés.

Le seul résultat admissible est donc le 100%. Un hurluberlu candidat a été chassé de Mvoméka, le village du président, où il prétendait commencer sa campagne. Un autre s'est vu interdit de parole à Yaoundé. Cela ne fait que de petits échos, qu'on glane au détour d'une publication parmi cent autres.

La télé d'État ne parle, du matin au soir, que d'un candidat unique. On a été accablé du compte-rendu du congrès du parti au pouvoir et les journaux se sont appliqués à commenter les discours d'ouverture et de fermeture, aussi ronflants et aussi creux l'un que l'autre, résonnant d'un vide sidéral,

prononcés par l'occupant du trône. Ces discours, rédigés vraisemblablement par une agence de communication parisienne, Patricia Balme, communicatrice attitrée, ou Euro RSCG, n'ont pas le plus petit rapport avec une réalité camerounaise quelconque. On nage dans la fiction.

Pendant ce temps-là, pourtant, la ville exprime éloquemment la plus implacable condamnation du régime qui pèse sur le Cameroun, depuis trente ans sous Biya, depuis plus de cinquante ans avec son maître et prédécesseur Ahidjo.

Ainsi, entre six heures du matin et huit heures du soir, on ne peut guère circuler en voiture sans se trouver paralysé dans de gigantesques embouteillages. Il y a à peu près autant de voies de communication qu'en 1940. Sans transports en commun, les habitants s'entassent dans des multitudes de taxis et leurs déplacements sont réduits au strict minimum. Les piétons s'aventurent sur des trottoirs défoncés ou absents. Vous pouvez vivre des années dans un quartier sans avoir jamais vu l'autre bout de la ville qui est sur une autre planète. S'y aventurer vous coûtera bien une journée entière.

150 élèves par classe

Il est vrai que vous avez du temps à perdre parce que seul un Camerounais de vingt à soixante ans sur cinq a un véritable emploi. Les autres végètent dans ce qu'on appelle l'informel, qui consiste à vendre tout et n'importe quoi : trois gousses d'ail, quelques étuis de mouchoirs en papier. Les files de voitures immobilisées avec leurs occupants sont arpentées par des escouades de jeunes qui offrent des panoplies d'objets les plus improbables. Parmi ces jeunes, on trouve des diplômés de l'enseignement supérieur aussi bien que des analphabètes que leurs parents n'ont jamais pu envoyer à l'école, faute de moyens. Le pays cumule le manque de débouchés et le manque d'éducation.

La scolarisation est en recul. Ses conditions se sont détériorées. Les classes des écoles publiques en zone urbaine voient se relayer deux groupes de cent cinquante élèves chacun, un le matin, un l'après-midi, pour une cinquantaine de places assises avec pupitre. Les enfants du couple présidentiel sont eux au collège en Suisse.

La santé publique n'est pas en reste. Son niveau ne cesse de se dégrader. Les soins et les médicaments sont payants. La mortalité infantile est de 136 pour mille à cinq ans (48 pour mille au très pauvre Botswana). Le paludisme, première cause de mortalité

dans la population, ne recule pas. Alors que des pays très pauvres ont mis en place depuis des années la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées, limitant notablement le taux d'infestation paludéenne, le Cameroun vient d'annoncer une première distribution. La majeure partie du stock à distribuer a été détournée et revendue dans les pays voisins. La séroprévalence du VIH chez les adultes de 15 à 49 ans se situe encore autour de 5% et seules 20% des femmes enceintes séropositives ont accès au traitement antirétroviral pour prévenir la transmission du VIH chez leur bébé. Pourtant, la fondation Chantal Biya, épouse du chef de l'État, recueille depuis des années des fonds colossaux sur le marché mondial des ONG et milliardaires donateurs.

95% des Camerounais hors-jeu

Avec vingt millions d'habitants pour un pays à peu près grand comme la France, le Cameroun dispose des ressources les plus abondantes, en eau, en terres cultivables, en minerais précieux, en pétrole. Ces richesses font le bonheur des multinationales et engendrent de juteux profits qui s'envolent dans les paradis fiscaux. Une oligarchie politique s'engraisse des commissions prélevées sur les contrats de traite. Aucun de ces deux termes de l'équation camerounaise ne tient à ce que change quoi que ce soit. Le troisième terme, c'est-à-dire 95 % de la population, est hors-jeu.

Incommodé par les vertueuses recommandations des grands États, qu'inquiète une situation de plus en plus explosive, le pouvoir lutte pied à pied pour vider de son sens chaque timide initiative en faveur de la transparence et de la démocratie. Il a déployé les grands moyens pour débaucher les petites vertus du discours de la moralisation publique.

Ainsi Pauline Biyong, un des membres d'Elecama supposés indépendants, qui s'était fait remarquer par des appels à la fin du système Biya, a-t-elle récolté le mirifique marché de l'affichage pour Biya. C'est la plus voyante des trahisons mais ce n'est pas la seule. L'opposition quémande les miettes pour faire de la figuration dans le grand Barnum de l'autocélébration du pouvoir.

Le discours officiel français dans tout ça ? Le summum de la dérision tranquille : « *C'est au peuple camerounais de choisir son destin.* » Malgré les hélicos français anti-émeutes ? Chiche !

Odile Tobner



Le Cameroun en quelques chiffres...

Population : environ 20 millions d'habitants en 2011
 Population de -15 ans : 41,9%
 Population urbaine : 56%
 Espérance de vie : 50,4 ans

Paul Biya est seulement le deuxième président du Cameroun depuis son accession à l'indépendance en 1960. A 78 ans, il est au pouvoir depuis 1982, après avoir été Secrétaire général de la présidence puis Premier ministre de Ahmadou Ahidjo, donc dans les arcanes du pouvoir depuis 1962. Il « dirige » le Cameroun depuis l'Intercontinental de

Genève, palace suisse qu'il occupe une grande partie de l'année. Biya préside tout au plus un conseil des ministres chaque année. Son gouvernement pléthorique compte près de soixante-dix ministres.

La loi de Finances autorisait le président, jusqu'en 1994, « en cas de besoin, à prélever et à affecter par décret à un compte spécial hors budget tout ou partie des résultats bénéficiaires des entreprises d'État ».

Selon *L'Événement du Jeudi* (22 mai 1997), « l'évaporation de 2,3 milliards de francs français [350 millions d'euros] pour la période 1988-1993, ainsi que l'évasion fiscale hors du Cameroun, de 20 milliards de francs français [3 milliards d'euros] entre 1988 et 1993 donne une idée des sommes détournées ».

La guerre d'indépendance : une histoire toujours taboue

Difficile de comprendre le Cameroun contemporain sans l'examen de son accession à l'indépendance en 1960. Un processus que Pierre Messmer, haut-commissaire de la France à Yaoundé entre 1956 et 1958, résuma ainsi : « *La France accordera l'indépendance à ceux qui la réclamaient le moins, après avoir éliminé politiquement et militairement ceux qui la réclamaient avec le plus d'intransigeance.* »

Territoire placé sous la tutelle des Nations unies au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Cameroun n'était pas à proprement parler une « colonie ». Ce statut juridique particulier offrait théoriquement plus de droits aux populations locales et donnait à l'ONU un droit de regard sur la gestion du pays par les puissances administrantes (France et Grande-Bretagne), lesquelles s'étaient engagées en signant les accords de tutelle à amener le pays à « l'auto-gouvernement » ou à « l'indépendance ». Cette configuration eut une double conséquence : elle favorisa l'émergence, au sein des populations camerounaises, d'un très fort mouvement

populaire qui revendiquait l'application effective des droits qui leur étaient reconnus, ce qui eut pour effet – deuxième conséquence – de durcir la position de la France, principale puissance administrante, qui n'avait nullement l'intention de respecter ses engagements internationaux. Dès lors, la tension ne cessa de monter, au cours des années 1950, entre l'administration française et l'Union des Populations du Cameroun (UPC), le principal mouvement indépendantiste du pays. Ce parti fut même arbitrairement interdit en juillet 1955 lorsque l'administration coloniale lui imputa la responsabilité de l'explosion d'un vaste mouvement de protestation sociale quelques semaines plus tôt (mai 1955).

Cet affrontement dégénéra en conflit armé à partir de décembre 1956, lorsque le haut-commissaire Pierre Messmer décida d'organiser des élections – largement truquées – sans procéder au préalable à la relégislation de l'UPC, pourtant reconnue dans les rapports secrets français comme le seul véritable parti politique au Cameroun. L'idée de Messmer était de faire « démocratiquement » valider l'exclusion de l'UPC de la scène politique et de faire « électoralement » triompher les adversaires les plus farouches de la cause nationaliste. Le paradoxe étant qu'il fallait en outre, pour couper l'herbe sous le pied de l'UPC, convertir les anti-nationalistes à la cause de l'« indépendance », mais à une indépendance pro-française. Ainsi furent jetées, avant 1960, les bases du néo-

colonialisme français au Cameroun.

Pour faire échouer ces manœuvres, les nationalistes camerounais n'eurent d'autres choix que d'organiser la résistance armée, à l'instar de ce qu'avaient entrepris les Vietnamiens et les Algériens quelques années plus tôt. Une véritable guerre se déroula au Cameroun entre 1956 et la fin des années 1960. L'armée française se déploya en Sanaga Maritime à partir de 1956 et dans l'Ouest-Cameroun à partir de 1959 pour mater les populations insoumises. Avant comme après l'« indépendance », des centaines de milliers de personnes furent arrachées à leurs villages et placées dans des « camps de regroupement » militarisés. De vastes campagnes de propagande furent organisées pour obliger les populations à rejeter les « idées subversives ». Des milices locales furent mises sur pied pour traquer les « rebelles » upécistes. La torture fut pratiquée de façon systématique et des campagnes de bombardements aériens furent organisées. Selon diverses sources, ce conflit fit plusieurs dizaines de milliers de morts et, devenus routiniers, les dispositifs guerriers mutèrent progressivement en dictature. Cette guerre n'a jamais été reconnue, ni par la France ni par les autorités officielles camerounaises qui ont bénéficié de l'écrasement des nationalistes camerounais. En déplacement à Yaoundé en 2009, le Premier ministre français François Fillon balaya ces événements en parlant de « pure invention ».

Augustin Mensah

CAMEROUN ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2011

Biya, un président inamovible

« **Le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays** » expliquait Loïk Le Floch-Prigent¹ en 1996. Il s'est ensuite maintenu au pouvoir avec l'aide des autorités françaises.

En réalité, c'est surtout en 1992, qu'Elf a apporté un soutien financier déterminant à Biya qui lui a permis de rester au pouvoir face à l'anglophone Fru Ndi. L'armée française aida ainsi activement Biya à rester au pouvoir : « *En 1993, elle a fourni au régime 50 millions de francs de matériel de répression... En février 1994, les services français ont déjoué un projet de coup d'État au stade ultime de sa préparation. Le chef de la DGSE, le général Jacques Dewatre, a été chargé de "déminer" l'armée camerounaise... Fin 1999, l'armée camerounaise était encore conseillée et encadrée par plus de cent officiers et sous-officiers français* ». C'est cette armée bien encadrée qui assassina, en 2000 et 2001, plus d'un millier de personnes : le « *commandement opérationnel* » institué par Biya pour lutter contre le grand banditisme dans la région de Douala, procède alors à des rafles et plus de mille personnes

disparaissent ou sont tuées². Les militaires incriminés n'ont jamais été condamnés, sans que ça émeuve grand monde en France. Il faut dire que Biya dispose de réseaux de tout bord : des socialistes Michel Charasse et Michel Rocard aux chiraquiens Alain Juppé et Jacques Toubon, en passant par l'avocat élection libre Jacques Vergès, proche de la première dame Chantal Biya, les visiteurs du palais appartiennent à différents cercles d'influence. Ce soutien se traduit également par la traditionnelle validation de farce électorale. Ainsi, en 1997, à la suite de législatives truquées, l'État français finance tout de même l'élection présidentielle boycottée par les opposants réels, pour 730 millions de francs, et coopère techniquement pour crédibiliser les résultats d'une élection sans valeur démocratique. Depuis, les dirigeants politiques français ont toujours avalisé les différents scrutins et tenté d'offrir à Biya le semblant de légitimité qui lui manque. Le Premier ministre François Fillon s'est par exemple rendu en visite officielle au Cameroun du 20 au 22 mai 2009, avec les ministres Eric Besson, Alain Joyandet, Jean-Marie Bockel, Hervé Novelli, pour signer de nouveaux accords, notamment dans les domaines du partenariat de défense, des migrations et du développement. Plus récemment, début juillet 2011, Henri de Raincourt, ministre de la coopération, s'est lui aussi rendu au Cameroun pour y délivrer son message

sur les élections : « *La France, de la manière la plus solennelle qui soit, affirme, et personne ne peut prouver le contraire, qu'elle n'a pas de candidat. La France fait confiance à la démocratie, à la sagesse des peuples, pour se choisir les représentants qu'elles désirent, c'est-à-dire, le président, la majorité au parlement, etc. La France, en la matière, ne s'ingère pas dans la politique intérieure des pays africains.* » Comme un air de déjà vu...

Et si, comme on l'a appris fin août, l'attaché de sécurité de l'ambassade de France est aussi conseiller du délégué général à la Sureté nationale camerounais, c'est évidemment par souci de non ingérence.

Régis Marzin

¹ *L'express*, 12 décembre 1996, cité par François-Xavier Verschave dans *Noir Silence*, page 176.

² « *Une affaire de nègres* », documentaire d'Oswalde Lewat (2009) ;

Le petit guide du journaliste

En voilà un qui ne craint pas le ridicule ! Le porte-parole Tchiroma Bakary, également ministre de la Communication, a transmis à l'AFP (16 septembre) un « *guide pratique du journaliste et des autres opérateurs du secteur de la communication sociale* » pour garantir le « *déroulement conforme des actions médiatiques dans le cadre de la présidentielle du 9 octobre 2011* ».

Dans ce guide, on peut lire que « *le journaliste n'est pas compétent pour prendre position sur les contestations relatives aux opérations électorales, ou pour en rendre compte avant que les instances compétentes ne se soient prononcées à ce sujet* ». « *Le rôle du journaliste en matière de contentieux ou de contestations afférentes à l'élection se limite à rendre compte à travers les tranches d'informations, des données formellement rendues publiques par Elecram ou par toute autre instance compétente* », « *j'appelle l'attention de la presse (...) sur la nécessité du respect des exigences professionnelles et déontologiques devant guider le traitement de toute information afférente à la couverture de la présidentielle.* »

A ce stade, tout commentaire est superflu. Biya déjà élu ?



Défilé du 14 juillet 2010, Paul Biya à la droite de Nicolas Sarkozy

Achille Mbembe : « Aucune alternance possible au Cameroun »

Le politologue Achille Mbembe explique pourquoi l'élection présidentielle du 9 octobre n'apportera aucun changement majeur au Cameroun. Voici l'interview de Achille Mbembe publiée le 27 septembre sur le site Slate.fr via CIN, écrit par Pierre Cherruau.

Les Camerounais se rendent aux urnes le 9 octobre. Peuvent-ils espérer une alternance politique ?

Achille Mbembe - Dans les circonstances actuelles, aucune alternance par la voie des urnes n'est possible au Cameroun. L'alternance dans ce pays sera le produit soit d'un mouvement armé s'appuyant ou non sur une formation politique et sur des forces étrangères (comme on l'a vu en Côte d'Ivoire); soit le résultat de la mort naturelle de l'autocrate ou de son assassinat; ou encore d'un coup de force par des fractions dissidentes de l'armée. Pour le reste, les voies d'un changement pacifique orchestré par les Camerounais eux-mêmes sont fermées. La prochaine consultation électorale constitue donc, de ce point de vue, un non-événement.

Comment expliquer une telle longévité de Paul Biya, au pouvoir depuis vingt neuf ans ?

A.M. - Ayant très tôt compris que pour rester le plus longtemps possible au pouvoir il fallait surtout ne rien faire, il a mis en place un système de gouvernement fort inédit et que j'appelle le gouvernement par l'immobilisme. Il a beaucoup étudié Machiavel dont il s'est efforcé, avec succès, d'adapter les leçons à une situation typiquement africaine.

Le génie de Paul Biya est d'avoir découvert que le pouvoir n'a d'autre but que le pouvoir. Le but de ceux qui ont le pouvoir n'est pas d'accomplir quoi que ce soit de grandiose. C'est tout simplement d'être au pouvoir. Et donc gouverner, c'est surtout ne pas gouverner.

À 78 ans, Paul Biya est-il toujours en état de gouverner le Cameroun ?

A.M. - Oui, bien entendu. Il est certes sénile. Mais, il a inventé cette formule magistrale qu'est le gouvernement spectral. C'est une formule qui marche à tous les coups. Il n'a même pas besoin d'être vivant pour gouverner. Puisqu'il s'agit surtout de transformer le pouvoir en pouvoir de ne rien faire, je parie qu'il serait en mesure de gouverner même en étant mort.

Comment expliquer que l'opposition ne parvienne pas à se mettre d'accord sur un nom ?

A.M. - Il faudrait, pour commencer, que l'opposition existe. Or, strictement parlant, elle n'existe pas. La raison est toute simple. Au cours des cinquante dernières années, c'est toute la société qui a fait l'objet d'une progressive émasculature. L'autoritarisme s'est enkysté dans la culture. Le régime a largement réussi à imposer une tonton-macoutisation généralisée des esprits. Objectivement, il n'a plus besoin d'utiliser la force physique. Ayant procédé au « déforçage » de la société, il tient le peuple tout entier par les couilles.

Comment expliquer que le président Biya soit aussi souvent absent ? On dit qu'il passe l'essentiel de son temps hors du Cameroun. Et que plusieurs mois peuvent s'écouler avant qu'il n'organise un conseil des ministres.

A.M. - Cela est vrai. Lorsque – chose rare – il est au Cameroun, il passe l'essentiel de son temps dans son village. Sinon, il préfère vivre en Europe, en Suisse notamment. Il y a, chez lui, une conception très libidinale du pouvoir. Le pouvoir, c'est fait pour toutes sortes de jouissances. D'où l'importance qu'il attache à la villégiature et aux bains de jouvence.

Pourquoi ses absences prolongées ne provoquent-elles pas davantage de réactions de l'opinion publique ?

A.M. - Les gens sont complètement épuisés. Ils consacrent le peu d'énergie qu'ils ont encore aux luttes quotidiennes pour la survie. Ou encore lorsqu'il leur vient à l'idée de se battre, c'est en général contre leurs voisins immédiats.

Leur rage et leur colère ne sont pas dirigées contre un système, mais souvent contre d'autres plus misérables qu'eux-mêmes.

Peut-on parler d'exercice solitaire du pouvoir ? Qui gouverne en son absence ?

A.M. - Il s'est entouré d'une centaine de vieillards qui ne tiennent pas à mourir seuls. Ils veillent donc sur divers cercles concentriques et attisent haines et jalousies parmi les cadets sociaux qu'ils dominent. Mais comme dans les satrapies anciennes, Paul Biya a surtout perfectionné l'art de la manipulation. Les gens vivent suspendus à l'espoir d'être nommés, un jour prochain, à un haut poste où ils jouiraient des honneurs et des prébendes que sont censées procurer les positions de pouvoir au sein de l'appareil d'Etat. Il utilise ce sombre désir comme une ressource pour littéralement envoûter et paralyser la société. Nominations, révocations, disgrâces, déchéances et emprisonnements, puis retours spectaculaires en grâce, voilà des recettes qui s'avèrent, à tous les coups, porteuses.

Les opposants peuvent-ils s'exprimer librement au Cameroun ?

A.M. - La parole est relativement libre au Cameroun, et souvent, les gens ne se privent pas de dire exactement ce qu'ils pensent. Mais cela n'a aucun impact sur le cours des choses. Toute manifestation publique est en revanche durement réprimée. Des entraves de divers ordres – brimades, intimidations, coups – sont opposées à tout effort d'organisation oppositionnelle. Je crains que l'on n'ait atteint un point de surdité irréversible et que la force soit désormais la seule manière de sortir ce régime de son sommeil. Ceci dit, les groupes sociaux capables d'y recourir ne sont pas organisés.

Des observateurs affirment que la France est en train de lâcher Paul Biya. Pensez-vous que ce soit une réalité ? Si oui, pourquoi ?

Non, la France ne lâche jamais ses amis africains.

Écrit par Pierre Cherruau

CAMEROUN ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2011

Le Cameroun des entreprises françaises

Alors que Paris prétend une fois de plus ne pas s'ingérer dans l'élection présidentielle, les entreprises françaises restent des acteurs prépondérants du soutien inconditionnel de la France, dont elles sont à la fois un des motifs et un moteur.

L'ambassade de France à Yaoundé se targue, sur son site internet, de la forte implantation des entreprises françaises dans le pays : « *La France reste le premier investisseur étranger au Cameroun avec une centaine de filiales employant quelque 30 000 personnes et plus de 200 entreprises appartenant à des ressortissants français dans tous les secteurs d'activité. (...) Les filiales françaises sont significativement présentes dans l'agriculture et l'agroalimentaire (Compagnie fruitière, groupe Vilgrain, groupe Castel, groupe Bolloré,...), le pétrole (Total, Perenco), les équipements électriques et informatiques – fourniture et installation – (Schneider, Va Tech, Cegelec, CFAO Technologies, Bull), le ciment (Lafarge), la distribution (CFAO), la logistique et les transports (Bolloré, Air France), la téléphonie mobile (Orange), les banques et les assurances (Société générale, Crédit lyonnais, Banques populaires, Axa, AGF, Gras Savoye), le BTP (Vinci, Bouygues, Razel, Scet)* ». Il est vrai qu'aucun secteur d'activité ne semble échapper aux entrepreneurs hexagonaux : ni ceux cités, ni le pillage de la forêt primaire par le groupe Rougier et ses concurrents, que l'ambassade omet curieusement d'inclure dans sa liste. On peut dès lors s'interroger sur le secret de la compétitivité française dans ce pays, à l'instar d'autres dictatures francophones où les affaires de nos entrepreneurs fleurissent.

Relation partenariale et hypocrisie paternaliste

On nous parlera d'abord mélancoliquement du lien historique du Cameroun avec la France et ses entreprises, et de leur présence depuis la période coloniale pour certaines, puis, non sans poésie, du lien partenarial et même de l'amitié franco-camerounaise

qui peuvent expliquer cet intérêt des boîtes françaises depuis « *une époque où tout le monde se désintéressait de l'Afrique* », comme dirait Bolloré qui n'hésite jamais à entonner ce refrain angélique. Il oublie de préciser d'une part que la vassalité monétaire du Cameroun vis-à-vis de la France, comme pour tous les pays de la zone du franc CFA, a toujours favorisé mécaniquement ses intérêts et ceux de ses compatriotes, notamment au moment des vagues de privatisation qui ont accompagné « l'ajustement structurel » réclamé par le FMI dans les années 1990. Et d'autre part que les intérêts français ont toujours été bien gardés par l'Elysée, comme l'explique la journaliste Fanny Pigeaud dans son livre récent, *Au Cameroun de Paul Biya*² : « *En soutenant Biya, la France vise évidemment à préserver ses intérêts : le Cameroun constitue un marché pour ses produits et fournit d'importantes ressources, comme le gaz ou le pétrole. (...) La plupart de ces entreprises sont en situation de monopole et font par conséquent de bonnes affaires* ».

Et les présidents français ou leurs ministres y veillent à chaque visite officielle, en emmenant systématiquement dans leurs bagages des délégations de patrons français pour faciliter la signature de nouveaux contrats.

On nous opposera néanmoins quelques reculs récents, comme Total qui a cédé fin 2010 sa filiale de production pétrolière au Cameroun... Peu importe si elle l'a vendu à un autre groupe français, Perenco, et si elle y conserve son activité de distribution, essentielle à l'économie du pays ! Autre exemple, l'arrivée en force des intérêts chinois, ou encore des multinationales singapouriennes, qui négocient actuellement des concessions de palmiers à huile plus grandes que celles dans lesquelles Bolloré est impliqué : comme si le pillage par d'autres pouvait justifier celui des firmes françaises, implicitement présentées comme plus à même de défendre l'intérêt de ces grands enfants de camerounais... Surtout, on en fait l'arbre qui cache la plantation, puisque ce type de recul, réel et compréhensible au regard des capacités de financement et de la position concurrentielle de ces groupes dans leur domaine, permet de masquer que les entreprises françaises maintiennent une position quasi-monopolistique dans des secteurs clés. Ainsi, la gestion du port

autonome de Douala, porte d'entrée et de sortie maritime de quasiment toutes les marchandises du Cameroun et de certains de ses pays voisins comme le Tchad ou la Centrafrique, relève toujours du groupe Bolloré, presque toute l'édition et la distribution littéraire camerounaise dépend du groupe Hachette et, on l'a vu, la production de pétrole, bien qu'étant la plus faible de la sous-région, reste sous contrôle français. Rappelons enfin que ce recul, comme partout en Afrique, est loin d'être général, comme le souligne Alexandre Vilgrain : le président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) explique en effet dans son édito que le rapport 2011 de son lobby, « *loin des pleureurs qui se complaisent dans un prétendu effacement de la France, montre bien le dynamisme de nos entreprises qui marquent le terrain africain par leur compétence dans des secteurs aussi divers que l'eau, l'énergie, les télécoms, la forêt, l'agroalimentaire, la formation, le droit...* ».

Responsabilité politique des entreprises

Mais surtout, c'est l'intrication entre élites politiques locales et instances dirigeantes de grandes entreprises françaises qui révèle le rôle que jouent ces dernières auprès du régime : un soutien et une complicité active, que l'activité économique prétendument neutre ne saurait excuser.

Ainsi, l'entreprise de chemin de fer Camrail, détenue par Bolloré, est présidée par un ancien ministre de Biya, toujours député du parti-Etat qui constitue le RDPC. La SOCAPALM, qui gère plusieurs dizaines de milliers d'hectares plantés en palmiers à huile ou destinés à le devenir, et que le groupe Bolloré contrôle indirectement à hauteur de près de 40%, est présidé par un coactionnaire camerounais qui a souvent été délégué du Comité central de ce même parti présidentiel. Les Plantations du Haut Penja, troisième employeur privé du pays et filiale de la multinationale marseillaise La Compagnie fruitière, ont comme responsable des relations extérieures un député RDPC leur conseil d'administration est présidé par le ministre actuel du commerce. Celui-ci a d'ailleurs signé il y a quelques temps les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Europe, catastrophiques pour l'économie camerounaise mais

particulièrement profitables pour l'industrie de la banane³. Avec de tels conflits d'intérêt, parfois présentés comme une stratégie d'entreprise pertinente, rien d'étonnant à ce que les maigres structures institutionnelles du pays soient mises au service des intérêts de cette oligarchie. Ainsi, le chanteur Lapiro de Mbanga, qui avait dérangé le régime en 2008 en sortant un tube sur les tripotouillages constitutionnels de Biya qui lui permettent aujourd'hui de se représenter, a subi une cabale judiciaire caricaturale, avec la complicité des firmes bananières françaises qui se sont portées partie civile contre lui. Quant à Paul Eric Kingué, maire pourtant RDPC de la petite ville de Penja, il croupit en prison sans procès digne de ce nom, après avoir osé réclamer que ces mêmes sociétés paient enfin leurs impôts locaux (*Billets d'Afrique* n°202). Et bien sûr, les entreprises de relations publiques ou les conseillers en communication sans scrupules comme Patricia Balme ou la filiale RSCG de Bolloré ne sont pas en reste, fricotant avec ce pouvoir criminel qu'ils tentent sans cesse de relégitimer par la publication en France de publi-reportages à la gloire du régime ou rivalisant d'inventivité sur les prétendus mérites de Paul Biya.

Le pillage permanent

Cette hyperdominance des entreprises françaises au Cameroun et cette relation incestueuse avec les autorités, dans un des pays les plus largement corrompus au monde, laisse imaginer le peu de poids que les salariés camerounais ont vis-à-vis de leurs patrons, grands complices de leurs gouvernants. Elle ouvre ainsi un boulevard, depuis des décennies, au pillage des richesses du pays. Ainsi, d'après le think-tank américain *Global Financial Integrity*, dirigé par l'économiste Raymond Baker, le montant des flux financiers illicites depuis le Cameroun vers l'étranger (qui échappent donc à toute taxation) s'élève en moyenne à 576 millions de dollars entre 2000 et 2003⁴. Or, le même Raymond Baker a montré que près des deux tiers des flux illicites qui quittent les pays en développement sont le fruit des techniques d'évasion fiscale des entreprises. Rien que sur le pétrole, Fanny Pigeaud relève dans son ouvrage une étude de l'université d'Oxford selon laquelle « *le niveau estimé des recettes portées disparues n'a ainsi jamais été aussi élevé : on l'estime à 2,6 milliards de dollars pour la période 2000-2006* ».

En intervenant depuis des décennies dans un pays qui, cinquante ans après l'indépendance officielle, se classe 131^e sur 169 à l'indice de développement humain (IDH) établi par les Nations unies, il faudra que les entreprises françaises, qui jurent de bon cœur œuvrer au « développement » du

Cameroun, nous expliquent ce qu'elles ont fait jusqu'ici, puisque M. Vilgrain considère dans son édito du rapport 2011 du CIAN que l'Afrique est « *un bon risque comme en attestent des activités profitables et des perspectives encourageantes* ». Le peuple camerounais, qui crève de misère malgré ces « *activités profitables* », connaît déjà la réponse.

Alice Primo

1 <http://www.ambafrance-cm.org/spip.php?article356>

2 Fanny Pigeaud, « *Au Cameroun de Paul Biya* », Ed. Khartala, août 2011

3 Fanny Pigeaud, « *Au Cameroun, une exploitation de bananes au goût amer* », *Libération*, 18 mai 2009.

4 Kar D. et Cartwright&Smith D., « *Illicit*

En bref

Sofema

Juste après les émeutes de février 2008 dans les grandes villes camerounaises, on avait remarqué au premier rang des invités de Biya à la fête nationale du 20 mai (*Billets d'Afrique* n° 170), Guillaume Giscard d'Estaing, patron de la SOFEMA. Cette ancienne société étatique, aujourd'hui privatisée à 70 %, est un fleuron de l'industrie française de l'armement. L'une de ses filiales se nomme Sécurité sans frontières, tout un programme. La *Lettre du Continent* (n°745), avait parlé alors de la fourniture d'un Airbus A320 à Paul Biya, ce qui n'a pas eu lieu. C'étaient plutôt des hélicoptères, plus dans son rayon, que la SOFEMA a négocié avec le Cameroun, au prix fort cela va sans dire.

Coups de feu à Douala

Le jeudi 29 septembre, au matin, quelques hommes armés ont pris position sur le pont qui traverse l'estuaire du Wouri à Douala. Ils ont tiré des coups de feu en l'air et déployé une banderole demandant le départ de Biya. Après avoir occupé le pont, ils sont partis à l'arrivée de la police. C'est sur ce pont, qu'en février 2008, on a compté de nombreuses victimes. Les manifestants avaient été bloqués par les forces armées qui tenaient les deux extrémités du pont et un hélicoptère, dont le pilote était « *de type européen* », a déversé sur eux des grenades lacrymogènes qui ont éclaté dans une foule compacte. Dans la panique des manifestants ont sauté dans le Wouri où beaucoup se sont noyés.

Pour en savoir plus

● *Au Cameroun de Paul Biya* de Fanny Pigeaud (Ed. Khartala, Août 2011)

● *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique - 1948-1971*

Manuel Domergue auteur, avec Thomas Deltombe et Jacob Tatsitsa (Ed. La Découverte, 2010)

● *Contre Biya, Procès d'un tyran* (Tribunal Article 53) de Patrice Nganang (Ed. Assemblage, 7.2011)

● *Kamerun, l'indépendance piégée. De la lutte de libération à la lutte contre le néocolonialisme* » d'Augusta Epanya, Albert Moutoudou et Jean Chatain (Août 2011)

● *Main basse sur le Cameroun : Autopsie d'une décolonisation* de Mongo Béti (Maspero 1972, Découverte, 2010)

● *La France contre l'Afrique, retour au Cameroun*, de Mongo Béti (La Découverte, 1993)

● *Cameroun Autopsie d'une indépendance*, documentaire de Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf (2008)

● *Une affaire de nègres*, documentaire d'Oswalde Lewat (2009)

● Rapport de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), Juin 2011, « *Cameroun, rapport sur la situation des droits de l'Homme, Le recul continue...* »

● *Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture*, Rapport Cameroun n°161 24 juin 2010

● Prosecuting Heads Of State (Poursuite judiciaire contre chefs d'Etat), by Ellen L. Lutz and Caitlin Reiger (eds). New York : Cambridge University Press, 2009. 352p.

Billets d'Afrique et d'ailleurs
à retrouver aussi sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

Rwanda, boulet moral pour Juppé

Alain Juppé reprochant à Bernard-Henri Lévy, dans l'avion présidentiel de retour du voyage officiel en Libye : « Vous avez dit que j'étais complice des génocidaires du Rwanda. Alors, que sortant d'une réunion des ministres européens en 1994, j'avais déclaré que c'était un génocide » L'argument est court, très court pour sa défense. Un argument déjà utilisé lors de son audition devant la mission d'information parlementaire de 1998, devant laquelle il avait expliqué avoir utilisé le mot de « génocide », le 15 mai 1994, à l'issue de la réunion à Bruxelles du Conseil des ministres de l'Union européenne.

Une déclaration qui intervenait dix jours après celle du Secrétaire général de l'Onu, Boutros Boutros Ghali et alors, qu'à cette date, la majeure partie du génocide avait déjà eu lieu. Prise de conscience tardive ? Bien que sûr que non puisque le gouvernement français avait été alerté de longue date sur le génocide qui se préparait et qu'il n'ignorait rien des massacres en cours depuis le 7 avril. Pis, en plein génocide, le 27 avril 1994, Jérôme Bicomupaka, ministre des Affaires étrangères du gouvernement intérimaire qui est en train de commettre le génocide, et Jean-Bosco Barayagwiza, extrémiste de la

Coalition pour la défense de la République (CDR), étaient reçus à Paris, et par l'Élysée et par Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Balladur.

Le gouvernement français, par la voix de Juppé, attend donc le 15 mai pour qualifier l'extermination des Tutsi rwandais de génocide. Jusque-là, Paris feignait de ne voir au Rwanda, qu'une banale guerre civile. Mais il faut sûrement comprendre ce réveil tardif par les succès militaires de l'offensive du FPR de Paul Kagamé. Car parler enfin de « génocide » sur le plan diplomatique ouvrait la voie légale d'une intervention militaire de l'Onu. Devant les difficultés à mettre sur pied une Minuar 2, c'est l'opération Turquoise menée par l'armée française qui la remplaça et débarqua au Rwanda, le 22 juin. Officiellement neutre, Turquoise a permis officiellement de couvrir la fuite de centaines de génocidaires vers le Zaïre dont le président Théodore Sindikubwabo et... Jérôme Bicomupaka, reçu deux mois plus tôt par Juppé. Et, alors que Kagamé était en visite officielle à Paris, Juppé, depuis Pékin, déclarait qu'il ne changerait pas ses « convictions » au sujet du génocide. « Je suis très décontracté (...) » ajoutait-il. Au regard de l'Histoire, il n'y a pourtant pas de quoi.

A lire également sur survie.org

● Pétrole et migrations, enjeux franco-italiens après Kadhafi

Témoignage de Sara Prestianni, membre du réseau Migreurop, un réseau d'une trentaine d'associations provenant de dix pays différents et rassemblant chercheurs et militants.

● Le collectif pour l'audit des créances françaises et européenne de la Tunisie

Aujourd'hui comme hier, c'est le peuple tunisien qui paie la dette contractée par les régimes précédents au prix fort. Depuis le 21 janvier, le gouvernement de transition contracte en toute illégalité de nouveaux emprunts pour rembourser le service de la dette, en violation de ses obligations envers les besoins fondamentaux de la population et en violation de l'article 34 de la Constitution tunisienne.

Billets d'Afrique et d'ailleurs

à retrouver aussi sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel: _____

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, R.Houra, J.Poirson, A.Mensah, Zalem, R.Marzin, M.Lopès

Abonnements : David Dousseau

Association Survie

107, Bd de Magenta

F75010 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0216G87632

Dépôt légal : octobre 2011-ISSN 2115-

6336 Imprimé par Imprimerie 3 A

7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Abonnement : 25 euros

(Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

